



Comité d'études historiques, archéologiques et artistiques

## La Montagne Sainte-Geneviève et ses abords

21, place du Panthéon, 75005 Paris.  
[montagnestegenevieve@gmail.com](mailto:montagnestegenevieve@gmail.com)  
<http://www.montagnesaintegenevieve.com>

### FORMULAIRE D'ADHESION 2023

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Adresse e-mail : .....

Profession : .....

#### COTISATION 2023 (*rayez les cases inutiles*)

Vous pouvez manifester votre soutien en augmentant votre participation

Individuelle ou personne morale (*) : 22,00€	Couple : 34,00€	Etudiant : 11,00€	Donateur _____ €
--	-----------------	-------------------	------------------

(\*) L'inscription d'une personne morale ne donne droit qu'à un exemplaire du bulletin annuel et aux informations périodiques.

Date : .. / .. / .....

Signature :

**\*\*\*\*\* Nouvelle possibilité de règlement de la cotisation \*\*\*\*\***

**Pour effectuer votre règlement par virement bancaire, utilisez l'IBAN ci-dessous :**

**IBAN : FR7630066108700002019320173**

Bénéficiaire du virement : LA MONTAGNE SAINTE GENEVIEVE ET SES ABORDS

Fonctionnement : Cet IBAN spécifique permet le règlement immédiat vers notre compte bancaire.

Intérêt : Rapide, sécurisé, gratuit et immédiat

Et à défaut, par chèque bancaire à l'ordre de :

Société historique « La Montagne Sainte-Geneviève et ses abords »

Comment avez-vous connu l'association ? (*Entourer la case correspondante*)

Journal du 5 <sup>e</sup>	Conférence	Amis	Autre ( <i>préciser</i> )
---------------------------	------------	------	---------------------------

✂-----

*Partie retournée à l'adhérent après inscription*

La Montagne Sainte Geneviève et ses abords  
Comité d'études historiques, archéologiques et artistiques  
21, place du Panthéon, 75005 Paris.

Reçu de Mme/M \_\_\_\_\_

la somme de \_\_\_\_\_ €, montant de la cotisation individuelle /couple/ étudiant/ donateur (adhésion & bulletin) versée à la Société Historique et Archéologique de la Montagne Sainte Geneviève et ses abords pour l'année civile 2023.

Date : Le trésorier,